

Image not found or type unknown



Problème de Location en Espagne

Par **abzyx**, le **01/02/2014** à **11:42**

Bonjour; Depuis septembre 2013, je paie une location à ma petite fille étudiante dans une université à Madrid.
A la signature du contrat, j'ai versé 2 mois de dépôt de garantie + 1 mois de frais d'agence.
Ma petite fille envisage de rompre le contrat pour des raisons de cafards dans les pièces. Depuis 1 mois elle vit chez des copines en attendant de résoudre le problème.
L'agence et la propriétaire profitent de la faiblesse et de l'inexpérience pour se défendre d'une jeune fille et je crains que cette situation perturbe sérieusement ses études.
Seul le gardien de l'immeuble prend sa défense en aspergeant les pièces d'insecticide sans grand résultats.
J'aimerais connaître le délai pour avertir la rupture du contrat et savoir sous combien de temps je récupère le dépôt de garantie.
A compter de ce mois, j'ai décidé de ne plus régler les loyers pour faire pression.
Si vous pouvez répondre à mes questions, voire me guider dans mes démarches; j'en serai ravi.
Je vous en remercie d'avance.